

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mai 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 1644

présenté par
M. Piron

à l'amendement n° 305 (rect.) de M. Havard

APRÈS L'ARTICLE 3

Supprimer l'alinéa 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression de la disposition relative au médiateur, trop imprécise quant à la désignation de ce dernier.